

Enjeux des recherches sur le genre et le sexe

Rapport à Mme la Présidente du Conseil scientifique du CNRS

par Delphine Gardey

historienne

Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques

UMR 2139. CNRS/Cité des sciences et de l'industrie

mars 2004

Atelier 10. Rapport Conjoncture-prospective du CNRS coordonné par Geneviève Fraisse, philosophe et historienne, CNRS ; Delphine Gardey, historienne, CSI ; Margaret Maruani sociologue, CNRS ; Françoise Thébaud, historienne, Université d'Avignon.

Remarques préliminaires :

Ce texte ne peut être confondu avec un rapport de « conjoncture-perspective » au sens administratif classique parce que le champ des recherches sur le genre et le sexe ne constitue pas une section du CNRS.

Rassemblant depuis trente ans des chercheuses et des chercheurs d'horizons disciplinaires variés, ce champ a comme particularité de ne pas être inscrit dans une discipline, de recruter de plus en plus largement au sein des différents champs du savoir en sciences humaines, de proposer des éléments de réflexion qui dépassent les seules sciences humaines et – fait spécifique à la France – d'être très faiblement institutionnalisés. Dans un contexte européen et international où la France fait figure de parente pauvre, il est apparu nécessaire aux responsables de cet atelier – et alors que d'autres rapports et enquêtes ont d'ores et déjà été commandités par différentes tutelles dans le passé sur ces sujets – d'adopter la démarche suivante :

1. Donner rapidement à comprendre à un lectorat non spécialisé quels peuvent être les enjeux des recherches sur le genre et le sexe ;
2. Présenter quelques principes d'action à mettre en œuvre afin de ne pas réitérer certaines erreurs commises dans le passé ;
3. Proposer quelques recommandations stratégiques et thématiques au département SHS aux fins de permettre à la recherche française de retrouver un niveau compétitif sur le plan international dans ce domaine ;
4. Suggérer une série de pistes pour sensibiliser les chercheurs en sciences exactes aux questions de genre et de sexe et avancer vers un travail interdisciplinaire dans ce domaine.

Enfin des annexes rappellent brièvement le contexte et l'état des études sur le genre et le sexe en France (Annexe 1), présentent les principales structures et réseaux de recherche existants (Annexe 2), indiquent la liste des personnalités scientifiques consultées dans le cadre de ce travail « d'atelier » et les types d'entretiens conduits (Annexes 5 et 6).

La réalisation d'un état des savoirs et des connaissances du champ des *gender studies* à l'échelon européen et international ne saurait être à l'ordre du jour d'un document de quelques pages. L'ampleur institutionnelle, éditoriale, intellectuelle prise par un domaine qui a largement contribué à refonder le paysage des sciences humaines dans la plupart des pays occidentaux au cours des vingt dernières années ne peut être épuisée dans le cadre du mandat confié à cet « atelier ». La réalisation d'un tel état des lieux nécessiterait le travail d'un groupe pluridisciplinaire constitué à cette fin et doté de moyens institutionnels et logistiques adéquats.

Ce texte a bénéficié des intenses discussions et des nombreux échanges entretenus pendant ce travail d'atelier avec Geneviève Fraisse, Margaret Maruani et Françoise Thébaud, mais sa facture finale relève de ma seule responsabilité.

Il est dédié à Michelle Perrot.

Delphine Gardey

1. Quels enjeux des recherches sur le genre et le sexe ?

* En 2000, une conférence internationale se tient à Paris. Elle est consacrée aux nouvelles formes de la pauvreté dans les pays occidentaux, ou pour être plus précise, à l'étude économique et sociologique des « travailleurs pauvres ». Il s'agit, en particulier de pointer ces formes inédites de la pauvreté qui ne se confondent pas avec les situations de chômage. Des experts de nombreux pays ont été mobilisés. Ce qui déçoit nombre de collègues – sans les surprendre – ce n'est pas le fait qu'aucune femme ne soit présente à la tribune en tant qu'experte¹, mais plutôt qu'aucune des interventions ne mentionne le fait, crucial, qu'en France, les trois-quarts des travailleurs à bas salaires sont des femmes.

** Depuis sa création, l'INED (L'institut national des études démographiques) s'intéresse à la question de la régulation et de la limitation des naissances. Une série d'enquêtes permettent de documenter la diffusion de la contraception en France, puis d'affiner (à partir des années 1970) les attitudes ou comportements de la population française en la matière. On s'étonnera d'apprendre que l'étude du comportement contraceptif des Français qui informe aussi et plus largement sur leur vie sexuelle repose sur des données collectées uniquement auprès de femmes, célibataires ou mariées. Quand il s'agit de contraception, il est en effet « naturel » de ne pas interviewer des hommes.

*** On ne s'attend généralement pas à ce que les spécialistes de la reproduction humaine racontent des contes de fée. Pendant plusieurs décennies cependant, les mécanismes de la fécondation de l'ovule par le sperme ont été décrits dans les traités de biologie – mais aussi conceptualisés – en des termes chevaleresques. L'ovule y tient le rôle d'une « beauté endormie », passive (et lascive) cependant que le sperme réalise une « mission » « périlleuse » au prix « d'efforts considérables », d'une « énergie » hors du commun et d'un « voyage dangereux ». « L'assaut » de l'ovule par le vainqueur marquant la fin d'un périple haut-en couleur dont le caractère dramatique n'a pas échappé à Woody Allen dans son fameux « Everything You Wanted To Know About Sex But Were Afraid to Ask ». Peut-on continuer de penser que le travail scientifique et la production des connaissances sont par essence isolés du monde ?

¹ Cet oubli a suscité une pétition signée par 300 universitaires et chercheurs, intitulée : « L'économie est-elle une science des hommes ? » et lancée dès avant sa tenue.

* Faire reconnaître le travail des femmes dans l'histoire et au sein des différentes sociétés humaines ; insister sur leur contribution essentielle à la production et la reproduction des sociétés et des économies a été un enjeu factuel et théorique de premier ordre dans l'histoire des études sur les femmes et le genre. L'un des rares centres de recherche CNRS consacré à l'étude des rapports sociaux de sexe portait principalement sur le thème du travail (le GEDISST) avant de diversifier ces domaines d'intérêt (actuel UMR GERS) ; le seul groupe de recherche du CNRS sur le genre (et aujourd'hui l'un des premiers GDR européens en sciences humaines) a porté et porte justement sur la question du genre et du marché du travail. Le premier numéro de la revue créée par ce GDR en 1999 anticipait l'omission malencontreuse du colloque précédemment cité. Il portait sur « la part des femmes » au sein de la « pauvreté laborieuse » rassemblait des travaux quantitatifs et qualitatifs issus de différentes disciplines (statistique, économie, sociologie, histoire) et proposait des éléments de comparaison internationaux de ces phénomènes de déclin au féminin de la pauvreté dans les sociétés dites « riches »².

Le travail de « réparation » des faits est souvent nécessaire et généralement utile, mais quand ce travail n'a pas lieu, il faut avoir conscience de la moindre factualité des faits. Ne pas compter les hommes et les femmes quand on compte les « nouveaux pauvres », c'est plus qu'une « faute de goût », une « faute professionnelle », en quelque sorte.

** Il est important de comprendre que s'intéresser aux études de genre ne signifie pas uniquement s'intéresser aux femmes. S'il a d'abord été question de connaître et d'écrire « l'histoire des femmes », de rendre compte de ce que l'on appelait dans les années 1960 la « condition féminine », les questions ouvertes par les travaux sur les identités féminines et masculines, le genre et le sexe dépassent largement la seule « question des femmes ». Trente ans après les premières enquêtes sur la contraception, les chercheurs de l'INED réalisent en effet – et à la lumière des travaux sur le genre et le sexe – que les outils et méthodologies dont ils ont fait une utilisation ordinaire durant cette période sont suivant leur expression « féminocentrés ». Que soulignent-ils ? Qu'à l'inverse de la situation la plus courante, dite « androcentrée » – les faits connus ne concernent que les hommes ou les faits donnés comme valables en toute généralité (ou universels) ont été collectés à propos de sujets masculins – l'INED produit à propos de la contraception des faits « extrapolés » ou « généralisés » alors qu'ils ne sont obtenus « qu'à partir de sujets féminins ».

Les études sur le genre et le sexe visent un approfondissement des questions, des savoirs et des connaissances. Elles prétendent qu'il est possible de connaître mieux et plus ou de façon plus complète et plus diversifiée. La proposition est bien que les « sciences de l'Homme » peuvent s'enrichir à devenir « sciences des hommes et des femmes ». C'est dire, par exemple, que l'universalité de l'Homme est souvent problématique ou que les hommes aussi ont un genre et qu'il est possible de faire une histoire, une sociologie ou une anthropologie des rôles masculins.

A l'INED, depuis quelques années, des hommes sont inclus dans les échantillons des personnes enquêtées à propos de la contraception. Il est désormais possible de se faire une idée plus précise des comportements contraceptifs des Français, de souligner les négociations qui interviennent au sein des couples dans la gestion de la contraception, et d'informer plus généralement sur les relations entre les hommes et les femmes autour de la sexualité. En 1999 des chercheurs de l'INED ont créé une unité « genre » au sein de leur institution.

*** C'est une anthropologue américaine qui a la première insisté sur les métaphores utilisées dans les travaux des biologistes de la reproduction pour décrire la fécondation de l'ovule.

² *Travail, Genre et Sociétés*, n°1, 1999.

L'histoire peut prêter à sourire, mais elle a une vocation pédagogique car elle signale l'importance des circulations entre le laboratoire et le monde ordinaire. Le langage et les images, les représentations du monde font partie des ressources courantes de la vie de laboratoire, ils modèlent les échanges qui y ont lieu entre les personnes mais aussi le langage scientifique et le contenu des savoirs lui-même. L'enquête d'Emily Martin pointe ainsi le fait que les représentations que se font les biologistes des relations sociales et culturelles entre les hommes et les femmes (peu différentes de celles de leurs contemporains des années 1950-1970) ne leur permettent pas d'envisager l'éventuelle capacité biochimique de l'ovule. Des historiens des sciences ont pu ainsi souligner les transformations intervenues dans la définition du rôle des ovules à l'issue de la transformation des relations sociales entre les hommes et les femmes, fruit de ces mutations culturelles des années 1970. Une façon de donner une fin positive et inattendue à cette histoire serait de dire que c'est au crédit de la révolution féministe que d'avoir permis à ceux qui travaillent en laboratoire d'envisager que l'ovule puisse être active dans le processus de fécondation et de conduire des recherches dans le sens de l'approfondissement de la connaissance de cette activité. Une autre (et qui n'est pas incompatible avec la première) serait de rappeler que pour les biochimistes qui s'intéressent aux relations de molécule à molécule, les façons précédentes d'envisager l'activité du sperme ou la non-activité de l'ovule n'était pas nécessairement pertinentes.

Ainsi les faits les plus « scientifiques » ne seraient-ils pas nécessairement et toujours isolés du monde des humains et des relations sociales qui y ont cours. C'était l'un des enjeux des ateliers interdisciplinaires de Cargèse « Sexe et genre dans le travail scientifique, et si vous étiez concernés ? » que de réfléchir collectivement, entre spécialistes des sciences humaines et scientifiques à la façon dont ces interactions entre science et société se produisent. Mais la France est ici très en retard sur des chemins empruntés depuis plus de vingt ans dans la plupart des autres nations occidentales.

2. Principes d'action et erreurs à ne pas commettre

21. Les études sur le genre et le sexe ne sont pas des thèmes « particuliers », « spécifiques » ou « spécialisés » mais des modes d'approche transversaux qui sont indispensables à une bonne pratique des sciences humaines et sociales et une bonne analyse du social dans sa complexité.

« L'universel qui demeure un objectif, ne peut que s'enrichir de ces consciences multiples »

Michelle Perrot.

Les trois anecdotes introductives nous invitent à penser ce dont on se prive quand on ne prête pas attention aux hommes et aux femmes, à la différence de sexe, à la construction culturelle, sociale et historique de cette différence et des identités féminines et masculines.

Il doit désormais être acquis « qu'écrire l'histoire des femmes », ce n'est pas faire de l'histoire particulière, c'est enrichir l'écriture de l'histoire d'autres récits, d'autres voix, complexifier le regard posé sur les sociétés. Le particulier ne se loge pas dans ce qui fut d'abord donné en « réparation » d'une histoire amputée de celle des femmes, il est plutôt le triste privilège d'une histoire écrite au nom de tous, en « toute généralité » ou « universelle » mais aveugle à cette épaisseur des mondes sociaux et de leur diversité.

En travaillant sur la guerre, le travail féminin, le droit de vote, les mouvements féministes, les historiennes des femmes ont contribué à profondément transformer les récits historiques tenus comme acquis. Elles ont remodelé les chronologies et les territoires de l'histoire, ont fait surgir personnages et acteurs collectifs méconnus, modifiant finalement les cadres de la mémoire collective et inscrivant à l'ordre du jour du travail historique aux côtés de leurs collègues sociologues, philosophes ou politistes, l'analyse des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Quand l'ouvrier métallurgiste seul signifie l'histoire du travail ouvrier, c'est la connaissance des savoirs ouvriers mais aussi de l'histoire des économies capitalistes qui pâtit de l'invisibilisation des ouvrières du textile, des manufactures des tabacs et allumettes ou de l'industrie alimentaire et chimique. Quand la sociologie de l'éducation s'attache à décrire « en toute généralité », les faits et les chiffres de la scolarisation, c'est avec vingt années de retard qu'on prend la mesure de cette « percée scolaire » des filles, une extraordinaire réussite, repérable dès la fin des années 1960. Quand les indicateurs économiques retenus pour établir les comparaisons entre les hiérarchies de salaires entre pays se basent sur les seuls salaires masculins, il s'agit sans doute, de faciliter la tâche des économètres, mais pour quelle capacité des indicateurs à décrire une réalité économique, ou avec quelle arrière-pensée politique ?

« Sexuer » les données et les faits de connaissance, c'est donc enrichir ces données et ces faits. Rétrospectivement, les façons ordinaires de connaître et d'établir les faits en sciences humaines et sociales avant le développement des recherches sur le genre et le sexe paraissent gravement amputées, invalides ou incomplètes. En intégrant à tous les niveaux de l'analyse cette question, sous la forme d'une préoccupation ou d'un regard, on produit une meilleure histoire, une meilleure sociologie, une meilleure démographie, une meilleure anthropologie.

22. Le champ des recherches sur le genre et le sexe est un champ légitime et utile en soi mais aussi nécessaire à l'ensemble de la production en sciences humaines et sociales ; il doit à ce titre être fermement soutenu par les institutions de recherche. Une continuité de soutien et d'action doit être tenue pour indispensable, ce qui n'a pas été le cas dans le passé et n'est pas le cas aujourd'hui.

Le premier problème auquel se trouve confronté le champ des études sur le genre et le sexe depuis qu'il existe est celui de la continuité. En dépit d'initiatives nombreuses, multiples, importantes et répétées, il n'est pas possible d'inscrire ce champ dans la continuité au niveau institutionnel, ce qui fragilise régulièrement les travaux conduits dans ces champs et les parcours des personnes qui sont en mesure de les porter. La question du départ à la retraite d'une série de pionnières de ces domaines se pose de façon évidente depuis quelques années aussi bien à l'université qu'au CNRS. Des initiatives péniblement conduites à un niveau satisfaisant de viabilité : groupements, de chercheurs, réseaux de travail, séminaires, filières d'introduction aux thématiques pour les étudiants courent le risque de disparaître du jour au lendemain faute de soutien par l'affichage de postes dédiés à ces questions et le recrutement de personnes habilitées à diriger des recherches sur ces sujets.

Les témoignages recueillis auprès de personnalités consultés sont absolument convergents : en ce qui concerne le champ des études sur les femmes, le genre et le sexe, le travail de légitimation du champ est sans cesse à reconduire. Ce travail de légitimation occupe et a occupé des générations successives de chercheuses qui ont d'ores et déjà produit des séries de rapports circonstanciés à leurs tutelles pour rendre visible un champ et des problématiques qui tendent toujours à être invisibilisés.

Les recherches sur le genre et le sexe ont aujourd'hui besoin d'être soutenues par les institutions de recherche et d'enseignement en France, comme elles le sont dans la majeure partie des nations européennes et occidentales, où les soutiens financiers sont nombreux tant au niveau gouvernemental qu'académique. Pour certaines personnalités scientifiques de premier plan consultées et impliquées depuis plusieurs décennies dans ces domaines de recherche, la lassitude est patente. Plusieurs d'entre elles mentionnent aussi un sentiment de honte, lors de réunions internationales, devant l'indigence de la situation institutionnelle française, désormais très difficile à justifier.

Quelques données sur le retard français

Le pays des droits de l'Homme est à la traîne de mutations et d'engagements pris depuis plus d'une décennie en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, en Finlande ou au Danemark. Le choix très précoce de l'autonomie par les études féministes allemandes, fait de ces recherches un pôle aujourd'hui très développé au sein même des institutions : on comptait déjà plus de 60 postes universitaires dans ce domaine en 1992, contre seulement 7 postes fléchés sur ces thèmes toutes disciplines confondues dans les universités françaises aujourd'hui³. Des nations réputées moins ouvertes à ces thématiques ont rattrapé un retard initial et souvent dépassé la France en termes de nombre de postes, de nombres d'enseignements et de groupements de recherche : c'est sans doute désormais le cas de l'Espagne et de l'Italie, cependant qu'en Grèce, au Portugal et dans des pays de l'ancien bloc communiste, ces domaines de recherche et leur enseignement ont fait des percées considérables, soutenues notamment par des politiques européennes. Quelle que soit la façon dont les chiffres sont présentés, la situation française demeure étonnante : 5 postes fléchés de maître de conférences au début des années 1990 sur 12000 postes en sciences humaines et sociales (...) Les rapports successifs produits au sujet de l'institutionnalisation de ces études en France en 1989, 1995 et aujourd'hui attestent que le « retard français » s'amplifie.

Reconnaissance, pérennisation, développement, tels devraient être les trois mots d'ordre pour conduire une politique en ce domaine dans les années à venir si l'on souhaite maintenir la réputation d'excellence de la recherche française en sciences humaines et sociales.

³ « Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995 », Supplément au bulletin de l'Anef n° 18, 1995, Anef, p. 26.

23. Le champ des recherches sur le genre et le sexe doit être représenté par des personnes compétentes et expertes à tous les niveaux des instances décisionnelles de la recherche. La représentation scientifique de ce champ largement professionnalisé ne peut être laissée pour de mauvais arguments à des personnes non spécialisées : des hommes non-spécialistes, ainsi crédités d'être « objectifs », ne sont pas plus pertinents que des femmes non spécialistes.

Quand il s'agit de trouver des compétences pour évaluer un projet, une candidature, allouer des financements, renouveler une équipe, subventionner une revue... il est crucial, et généralement convenu dans le milieu de la recherche, qu'il convient de faire appel aux experts du champ concerné. Ce fait absolument évident et valable pour toutes les disciplines semble être complètement contre intuitif dès qu'il s'agit d'évaluer des recherches ou des candidats relevant des études sur le genre et le sexe. Des exemples extrêmement récents de fonctionnement d'instances scientifiques qualifiées à délivrer des crédits de recherche peuvent être ajoutés à la liste interminable d'exemples antérieurs mentionnés par les personnalités scientifiques consultées lors de cette enquête. Le domaine des études de genre est sans doute le seul domaine où systématiquement on considère comme de meilleure politique de faire appel de préférence à un homme non spécialiste des questions débattues pour évaluer une candidature ou un projet de recherche : ici la non-spécialité semble être la garantie d'objectivité et d'indépendance. Elle créditera au final la personne ou le projet candidat d'une valeur dont on ne lui fait jamais crédit a priori.

La seule façon de donner un sens scientifiquement digne à ces évaluations est de nommer les personnes compétentes au sein des instances décisionnelles de la recherche. La seule façon de faire progresser le champ scientifique des études sur genre et le sexe, c'est de veiller à la présence de personnes compétentes dans ces domaines dans la plupart des instances décisionnelles.

24. Les recherches sur le genre et le sexe ne sont pas moins ou plus objectives et scientifiques que l'ensemble de la production en sciences humaines ou sociales. Elles s'inscrivent directement dans ce qui fonde les sciences humaines, comme pensée critique et comme pensée humaine. Les préjugés ordinaires contre ces recherches sont aujourd'hui infondés.

Tout comme le mouvement des femmes a fait surgir sur la scène publique au cours des années 1970 une série de questions politiques inédites (droit à l'avortement et à la contraception ; question du viol et des violences faites aux femmes ; question des droits civiques et politiques), les recherches sur les femmes et les relations entre les sexes mettent à l'ordre du jour de la « volonté de savoir » (Foucault) et de la « possibilité de connaître » une multitude de sujets impropres et réputés indignes de connaissance. Cette « indignité » des recherches sur les femmes et le genre est, me semble-t-il, leur qualité première : elle les inscrit directement dans ce qui fonde les sciences humaines, comme pensée critique et comme pensée humaine.

On peut s'étonner de ce que l'argument de partialité n'ait jamais été invoqué à propos d'autres domaines d'investigation. On n'accuse pas les spécialistes de l'immigration d'être moins dignes de compétences, s'ils sont eux-mêmes d'origine immigrée. De même qu'on n'invalide pas les travaux historiques, démographiques ou sociologiques produits pour mieux connaître les migrations contemporaines au motif que l'immigration est justement un fait de société.

La « volonté de savoir » est le fruit de l'expérience humaine, elle s'enracine dans l'expérience des personnes, dans leur subjectivité individuelle et collective qui est nécessairement contextuelle (celle d'une époque) et locale (celle d'un espace culturel, géographique ou social). Du

dépassement de cette subjectivité naît la quête, le désir de comprendre et la possibilité de connaître. C'est nier la société dans laquelle on évolue que de prétendre ne pas comprendre que la recherche se nourrit de ce terreau de l'expérience humaine, au niveau individuel et collectif.

Certaines chercheuses sur le genre et le sexe ont été des militantes, certaines le sont encore, cela ne veut pas dire qu'elles ne déploient pas des outils, des méthodes, des modes de faire, des processus de validation, des règles du métier qui sont propres à chacune des disciplines au sein desquelles elles interviennent. Elles sont au contraire et souvent extrêmement respectueuses de ces règles, tant on les enjoint sans cesse d'appuyer et de justifier leurs dires et tant elles visent à détacher leurs propos de l'abondance inégalée du discours du « sens commun » sur les sujets qui les occupent.

D'évidence les recherches sur les femmes, le genre et le sexe ont déplacé les cadres entendus de l'objectivité et ont eu pour objectif de modifier les points de vue ou de signaler que les points de vue de connaissance ordinairement tenus pour neutres s'inscrivaient dans des histoires et des cultures. Historique, par exemple, la constitution de la raison comme attribut masculin et de la passion comme caractéristique féminine. Historique, encore, la capacité du « sujet femme » à émerger comme sujet qu'il soit de droit ou de raison. Le féminin est obscurantisme et déraison, cette histoire ancienne est aujourd'hui et encore à l'œuvre quand il s'agit d'invalider les recherches des femmes sur le féminin, le masculin ou les relations entre les sexes. L'arraisonnement des femmes à la nature a sans doute été l'un des plus puissants moyens de discréditer leur capacité de jugement et de création (et les sciences furent à partir de la fin du 18^e siècle, largement partie-prenante de la justification « scientifique » de cette « essentielle » différence).

Les recherches sur les femmes, le genre et le sexe ont introduit de vraies ruptures méthodologiques dans une série considérable de domaines et ouvert de nouveaux espaces pour la pensée. Les problèmes posés par ces transformations furent toujours objet de discussions intenses au sein de ce champ, et souvent dans des cadres largement internationaux et interdisciplinaires. Il y a là une antériorité dans la capacité réflexive, le retour sur soi, les questions, méthodologies et objets mobilisés que d'autres pans de la recherche en sciences sociales et humaines pourraient leur envier.

25. Les recherches sur le genre et le sexe sont un domaine de connaissance suffisamment vivant et diversifié (cf annexe 1), en dépit de la précarité de leurs moyens institutionnels, pour qu'une politique d'affichage de postes ou d'appels d'offre sur ces thématiques puisse facilement susciter des candidatures de qualité.

Un bref séjour au colloque de Toulouse, qui s'est tenu en septembre 2002, 20 ans après le colloque initial, est un bon moyen de se faire une idée de la vitalité des recherches dans ce domaine, de leur capacité à se renouveler, à susciter des vocations nouvelles, et à entrer en discussion entre générations, entre discipline et au sein de différentes aires culturelles. Organisé autour de l'équipe SIMONE-SAGESSE, l'un des pôles universitaires le plus importants aujourd'hui en France dans le domaine des études sur le genre et le sexe, le colloque de Toulouse a rassemblé plusieurs centaines de personnes durant 5 jours. La lecture des résumés des communications proposées (plus de 300 communications organisées en 35 ateliers le plus souvent interdisciplinaires, une quinzaine de conférences plénières, des tables rondes, un forum des doctorants) permet de se faire une idée précise de la demande étudiante, de l'engagement d'un nombre de plus en plus grand de doctorants et de doctorantes dans ces domaines de recherche, de l'augmentation du nombre des chercheurs et doctorants de sexe masculin dans ces problématiques, ainsi que de la généralisation de ces approches à une série de sujets jusqu'ici peu ou pas concernées par la problématique des rapports sociaux de sexe⁴. Il faut insister aussi, concernant Toulouse, sur le caractère francophone de l'entreprise, avec, bien entendu, les participations de chercheurs et chercheuses québécois, belges ou suisses, nord-africains et

⁴ Sur le colloque de Toulouse se reporter à <http://www.univ-tlse2.fr/rech/equipes/simone.html>

africains, latino américains et originaires des anciens pays d'Europe de l'Est. L'expérience de Toulouse signale la vitalité d'un domaine francophone de la recherche qui devrait être fermement soutenu par les autorités scientifiques françaises.

Il est aujourd'hui incontestable qu'une pépinière considérable existe en France. Le milieu a formé et continue de former des personnes compétentes. Les personnes consultées sont unanimes sur le fait que les étudiants sont désormais mieux avertis des problématiques de ce champ que par le passé. Il est dommageable de constater qu'en raison des lacunes du système universitaire dans toutes les disciplines et de l'absence de filières et de départements d'études sur le genre et le sexe, nombre d'entre eux ne trouvent qu'à l'étranger les éléments incontournables à leur spécialisation. La situation au niveau de la recherche, ses forces et ses faiblesses suivant les disciplines a été suffisamment évoquée ici pour qu'il ne soit pas utile d'y revenir.

Contre l'argument de l'insolvabilité du milieu (encore entendu très récemment lors d'une proposition d'appel d'offre sur ces sujets), je préconise la mise en place d'outils indicateurs simples :

- tenir à jour, section par section, discipline par discipline, la liste des projets ou demandes de financement axés sur des recherches sur le genre ou le sexe ou intégrant ces problématiques dans un cadre plus vaste ;
- tenir à jour, section par section, discipline par discipline, la liste des candidats et des candidates relevant de ces domaines, qu'il s'agisse d'une orientation principale de leur recherche ou d'un axe privilégié parmi d'autres approches ;
- inciter les chercheuses et les chercheurs à déclarer leurs activités principales ou « secondaires » sur ces domaines, ce qu'ils ont toujours hésité à faire en raison de la faible légitimité de ces champs ;
- inciter les laboratoires à faire figurer plus clairement dans la définition de leurs thématique et problématiques les recherches qui sont conduites sur le genre et le sexe en un faisant un facteur d'excellence et d'intégration dans les axes européens de la politique de la recherche.

3. Recommandations pour le département SHS

31. Faciliter et soutenir l'insertion et le développement de ces recherches dans les divers champs disciplinaires et le plus grand nombre d'équipe possible.

La voie française a été historiquement celle de l'intégration, il faut donc jouer cette carte, mais la jouer sérieusement et considérer qu'il est de la responsabilité de chaque section, de chaque discipline, de chaque laboratoire de veiller au développement de ces études en leur sein et de leur donner les moyens d'exister. La transversalité semble être le meilleur moyen de parvenir à faire « ordinairement » une meilleure histoire, une meilleure sociologie ou une meilleure anthropologie... L'idéal à atteindre serait ainsi que la plupart des groupes de recherche en sciences humaines nourrissent en leur sein des personnes sensibles ou spécialisées à ces questions de façon à enrichir ainsi la nature du savoir produit.

Néanmoins, force est de constater que cette voie considérée comme la plus appropriée par une partie des chercheuses dans ce domaine pendant de nombreuses années a été largement contre productive institutionnellement si on la compare aux stratégies développées dans d'autres pays. Sa

mise en œuvre dépend en dernier ressort de la volonté et de la capacité des pairs à être convaincus, par exemple, de la pertinence des remarques et suggestions faites dans le présent rapport. C'est la raison pour laquelle il serait absolument contre productif, trente ans plus tard, de s'en remettre au seul bon vouloir des pairs dans le contexte actuel, même si un nombre croissant de collègues dans toutes les disciplines sont désormais convaincus du bien fondé de ces thèmes et de leur intérêt ou conduisent désormais des travaux sur ces thèmes.

Il faut donc faire preuve d'une politique volontariste qui passe par :

- La mise en place d'indicateurs fiables sur l'existant (en termes de thématiques, de chercheurs et de programmes) et sur la demande (en termes de candidatures aux concours et de réponses aux différents appels d'offre) (cf. les recommandations formulées plus haut en section 25).
- La nomination de spécialistes de ces sujets dans toutes les sections de sciences humaines (cf. recommandations formulées en section 23) et au sein des principales instances décisionnelles.
- Une politique de fléchage de postes sur le thème du genre et du sexe dans les différentes sections concernées par ces domaines.

Les recherches sur le genre et le sexe n'ont jamais fait l'objet d'un fléchage spécifique dans aucune discipline jusqu'à nos jours au CNRS. Une campagne de recrutement sur ces thèmes devrait donc être considérée comme une priorité du département SHS. Elle devrait être conduite sur plusieurs années et aux différents grades de la hiérarchie des métiers de la recherche. La création de direction de recherche est sans doute aujourd'hui une priorité, mais il faut également recruter de jeunes chercheurs et chercheuses⁵.

- Une politique systématique d'intégration de ces thématiques, dans la formulation des actions transversales et des appels d'offre. Toutes les actions ne se prêtent bien sûr pas au développement de recherches en termes de genre et de sexe, mais c'est le cas d'un nombre considérable d'entre elles. L'explicitation dans chaque texte de la pertinence de cette approche pour le traitement de sujets aussi différents et importants qu'un programme interdisciplinaire sur le vivant ou qu'un appel d'offre sur les nouvelles technologies de l'information, par exemple, est crucial pour inciter au développement de perspectives en termes de genre et de sexe sur ces sujets, largement investis de ce point de vue dans la majeure partie des pays occidentaux. En adoptant de tels réflexes, la France ne ferait que suivre les recommandations déjà anciennes de la communauté européenne et des instances européennes de la recherche en la matière.

Sur toutes ces actions, des personnes devraient être mandatées aux fins de suivi et rendre compte régulièrement.

32. Mener une politique spécifique d'édification de ce champ pour rattraper le retard français

Le retard français ne pourra être comblé que dans le cadre d'un programme d'action spécifique en faveur de ce champ. S'il appartient à chaque discipline (et pour le CNRS à chaque section)

⁵ Il faut, par ailleurs, insister sur le fait qu'il existe au CNRS comme dans la plupart des organisations scientifiques et dans la plupart des organisations de travail un véritable « plafond de verre » en ce qui concerne la carrière des femmes. Les disparités de carrières entre hommes et femmes sont connues et documentées. Dans un contexte d'ores et déjà défavorable aux femmes, on peut facilement imaginer les difficultés de carrière connues par la majeure partie des pionnières du champ des études sur les femmes et des recherches féministes...

d'entreprendre de promouvoir les spécialistes de ces questions en leur sein, il appartient à un autre niveau décisionnel d'engager une politique volontariste et transdisciplinaire sur ces thèmes.

Le domaine des recherches sur le genre et le sexe est depuis l'origine profondément interdisciplinaire. Il s'agit là d'une vertu ancienne, ardemment recommandée depuis quelques années au CNRS. La plupart des équipes passées et actuelles sont des équipes interdisciplinaires, les parcours individuels des chercheuses et des chercheurs le sont fréquemment, de même que les lectures et références théoriques du champ, l'organisation des échanges scientifiques et parfois, la nature même des recherches conduites. L'ATP « recherches sur les femmes/recherches féministes » était elle aussi pluridisciplinaire et postulait l'originalité des objets et de la démarche plutôt que l'inscription disciplinaire. Partout en Europe des champs institutionnels et de recherche spécifiques ont été constitués autour de ces thématiques, il est donc naturel et légitime d'engager quelques actions programmatiques fortes en leur faveur. Ces actions devront prendre les formes les plus appropriées aux outils actuels de la politique de la recherche et devront être élaborées, en concertation avec les sections concernées, et en consultant des personnalités scientifiques compétentes sous la forme de groupes de travail.

Les outils qui sont suggérés ici ne le sont qu'à titre indicatif et devront être envisagés plus avant selon les procédures organisationnelles habituelles :

- Il pourrait être intéressant, par exemple, d'envisager la création d'une ATP blanche sur la thématique « recherches sur le genre et le sexe ». Autour d'un comité scientifique créé à cet effet, l'appel à projet serait un bon moyen de cerner plus précisément la structuration actuelle du champ, ses espaces de créativité et de faire surgir les études novatrices pour viser à son développement.
- La politique des GDR est sans doute un bon outil pour favoriser le développement des espaces d'ores et déjà investis par des chercheurs disséminés ou par certains laboratoires. Cette politique a été très concluante pour faire accéder les thématiques du travail et de l'emploi à un très bon niveau dans le cadre du GDR « Marché du travail et genre » et ce, en dépit de résistances anciennes et prononcées au sein des milieux concernés par la légitimation de ces objets. Fort de ce réseau, qu'il est en conséquence impératif de continuer de soutenir, il serait possible d'envisager la création d'un GDR sur le versant « privé » ou « intime » des relations hommes/femmes autour des sexualités, des formes de conjugalité et des parentalités. Le travail qui se conduit actuellement à l'INED dans le cadre de l'unité consacré au genre, les récents colloques, dont celui sur 'genre et sexualités' qui s'est tenu à l'École normale supérieure en mars 2002, les projets des anthropologues, sociologues et historiennes de l'antenne marseillaise de l'EHESS témoignent de la vitalité d'un milieu sur ces thématiques qu'il serait très certainement opportun aujourd'hui de soutenir⁶.
- La politique ACI est un autre instrument particulièrement adapté : une ACI sur le genre et le sexe ou plusieurs ACI sur des thèmes plus spécifiques pourraient être envisagées dans des délais courts pour promouvoir certains thèmes de recherche (et de société) particulièrement importants.
- Moins que la création de laboratoires entièrement dévolus à ces thématiques, la concentration des moyens sur les pôles d'ores et déjà existants serait un bon moyen d'obtenir en différents points du territoire français une série de lieux où la masse critique des ressources humaines et financières serait rendue suffisante pour conduire et pérenniser des recherches de qualité. Un

⁶ Un groupe de travail pourrait être suscité sur ce point en liaison avec la direction de l'ancien GDR « Famille », sensible aux thématiques du genre.

guide utile pour conduire ces actions sera le rapport en cours d'achèvement « Etat des lieux des enseignements et des recherches sur le genre en France » par l'ANEF. (cf annexe 4).

33. Développer une série de thématiques

Pour enrichir la conduite de ces actions, il me semble utile de signaler rapidement une série de thèmes qui ont émergé lors de la consultation comme méritant tout particulièrement d'être investis :

- soit qu'ils constituent un point faible ou encore insuffisamment développé des recherches sur le sexe et le genre telles qu'elles existent aujourd'hui en France ;

- soit qu'ils constituent des domaines de la recherche qui mériteraient plus généralement d'être soutenus et notamment développés dans le cadre d'une perspective de genre.

Ces thèmes sont proposés à titre indicatif et ces indications ne peuvent se substituer au travail concerté d'un ou de plusieurs groupes constitués en vue de définir l'articulation des orientations thématiques avec les moyens stratégiques retenus institutionnellement. L'axe à définir « sexualités, conjugalités, parentalités » déjà mentionné dans l'optique de la constitution d'un deuxième GDR sur le genre doit être ajouté à cette liste évidemment non exhaustive.

- Être : étudier la variété et les variations des identités de sexe/genre

- Un souci particulièrement louable des recherches contemporaines est de multiplier les angles d'approche et de croiser les perspectives. Une façon de décrire ce mouvement est de considérer que les groupes et les sujets relèvent d'identités plurielles et qu'il convient d'explorer ces pluralités. Une autre façon serait de dire qu'il convient de travailler à connaître les imbrications entre les rapports de sexe comme rapports sociaux et d'autres formes de déterminations, telles que l'âge, l'origine ethnique, culturelle ou religieuse, la condition sociale. Il convient de stimuler les recherches qui articulent le genre à d'autres appartenances et qui explorent la complexité de ces articulations pour les sujets et les groupes. Plus généralement, l'hétérogénéité sociale, historique, culturelle des façons d'être fille et garçon, femme et homme devrait ainsi être une priorité des sciences sociales et humaines contemporaines.

- Moins du côté du genre et davantage de celui du sexe et de ce qui était traditionnellement défini comme le substrat biologique ou « naturel » de la détermination de l'identité, la construction subjective des identités de sexe ; le rôle des normes sexuelles dans cette construction ; les alternatives subjectives et collectives en termes d'identités sexuées et de pratiques sexuelles, la mobilisation des technologies médicales dans ce domaine mériteraient de faire l'objet d'actions de recherches pluridisciplinaires.

- Avoir et pouvoir : concentrer le regard sur les inégalités dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique

- La question des inégalités, dans tous les aspects de la vie sociale : depuis la socialisation différentielle des filles et des garçons à la structuration des formations en passant par l'organisation du marché du travail, la répartition des qualifications et la spécialisation professionnelle, les écarts de rémunération, de promotion et de carrière méritent toujours un intérêt principal. On notera en particulier le faible nombre de travaux relatifs à l'étude des populations salariées à bas salaires, de même que le manque de recherches sur le chômage, conduites dans une perspective de genre.

La question du travail est ici un champ d'investigation, et un domaine d'excellence français, qui doit être soutenu et développé, mais d'autres aspects des inégalités économiques devraient être davantage envisagés dans l'avenir : le rapport inégal des hommes et des femmes à la propriété ; la question complexe de la transmission du patrimoine ; la capacité à être agent économique ; à pouvoir détenir une propriété industrielle, des capitaux ou intervenir dans les échanges financiers et monétaires ; la capacité à maîtriser les nouvelles technologies.

- La question de l'accès aux responsabilités et de l'inégal partage du pouvoir sont aussi des questions historiques, sociologiques, anthropologiques cruciales à l'analyse des rapports entre les hommes et les femmes et toutes les investigations sur ces questions doivent être fermement soutenues. Les lieux contemporains d'exercice du pouvoir (politique, associations, syndicats, mais aussi droit, économie, finance, science), la complexité des relations de domination doivent faire l'objet de regards multidisciplinaires renforcés.

- Théoriser : capitaliser le travail théorique mené depuis 30 ans au sein des études féministes et des recherches sur les femmes, le genre et le sexe.

Le travail réalisé dans ce champ est depuis l'origine éminemment théorique. Théories de la domination et de l'émancipation, théories de la modernité et de la postmodernité, théories de la différence et de la connaissance située, les études féministes et, plus généralement, les recherches sur le genre et le sexe ont toujours été en discussion avec une série de débats contemporains théoriques cruciaux. La mémoire et la transmission des discussions internes et externes au champ fait particulièrement défaut en France. Des traditions différentes du point de vue théorique, politique et empirique n'ont jamais véritablement trouvé en France l'écho intellectuel que nombre de théoriciennes - et parmi elles nombre de françaises - ont pu trouver dans d'autres pays occidentaux : en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne ou aux Etats-Unis, notamment. La dimension proprement internationale de ce champ, la circulation des théories et des concepts, les appropriations, réappropriations et élaborations continues qui s'y produisent méritent d'être entendues en tant que telles. Le manque de traductions des textes théoriques de langue anglaise en France, l'absence de cursus d'enseignement adhoc, empêchent la transmission de ces acquis et privent les chercheuses et les chercheurs français des cadres actuels des discussions internationales sur ces sujets. Un effort tout particulier doit donc être donné à la prise en compte des recherches sur le genre et le sexe comme mode de connaissance et des recherches féministes comme épistémologies.

- Migrer : se donner les moyens de complexifier l'analyse des sociétés contemporaines

Nombre de personnes consultées ont insisté sur la méconnaissance contemporaine des migrations féminines, en raison de la perdurance du modèle dominant et implicite qui veut que le migrant soit un homme et la femme, son épouse, une simple accompagnatrice. Qu'elles soient épouses de migrants, ou migrantes elles-mêmes, les femmes en migration sont très peu connues et étudiées alors même qu'elles sont fortement discriminées et souvent menacées d'une très grande précarité. Pour une meilleure connaissance des sociétés contemporaines et une meilleure connaissance des mécanismes, formes et géographies passées et actuelles des migrations, il semble souhaitable de promouvoir des analyses en termes de genre sur ces sujets.

- Vieillir : prendre la mesure des impacts sociaux, économiques, médicaux, politiques, du fait « qu'être vieux », c'est le plus souvent « être vieille »

Le dernier âge de la vie est sans doute, avec l'enfance, celui qui a été le moins étudié du point de vue de la différenciation sexuée des conditions, des comportements, des modes de vie. Des

travaux récents montrent pourtant « qu'être vieux » ou « vieille », ce n'est généralement pas la même chose, ni du point de vue de l'activité, ni du point de vue des revenus et des conditions de retraite, ni du point de vue de la vie affective et sexuelle, ni de celui de la santé ou de la mortalité. En dépit de ces grandes variétés dans la façon « d'être vieux », cet âge de la vie est parfois considéré comme un moment de neutralisation des différences dites « biologiques » et ainsi des rapports de genre, autorisant dans certaines sociétés une redistribution hiérarchique des rôles sociaux qui n'existe pas en tant que telle à l'âge adulte ou fécond.

La vieillesse est encore largement sous investie par les sciences sociales et quitte à ce qu'elle le soit davantage dans l'avenir, il serait donc particulièrement judicieux qu'elle puisse l'être plus massivement dans le cadre d'analyses attentives aux différences de sexe. Il serait sans doute aussi utile, à cet égard, de promouvoir des espaces de réflexion entre disciplines concernées par ce sujet et ce au-delà des sciences humaines (épidémiologie, gérontologie).

- Accéder à l'enseignement, exercer une profession : doter un laboratoire ou une structure inter laboratoire de moyens pour finaliser les recherches entreprises dans ces champs

Relativement mieux connues, les modalités historiques et contextuelles présidant à la possibilité d'exercer une profession quand on est un homme et une femme ont été profondément investies, souvent dans le cadre de programmes de recherches internationaux comparatistes, au cours des dernières années. En dépit de la multiplication des travaux, il manque, semble-t-il, la possibilité de confronter et de rassembler dans des espaces communs, l'ensemble des données et des faits explorés, les types de méthodologies et de problématiques mises en œuvre. Un tel inventaire des connaissances actuelles dans ces champs permettrait sans doute de repérer les espaces de l'histoire et de la sociologie des formations et des professions encore peu ou pas connus. Le monde des professions techniques intermédiaires, par exemple, mériterait sans doute d'être davantage exploré.

Concernant plus particulièrement l'histoire et la sociologie de l'enseignement supérieur et des professions intellectuelles et scientifiques, il serait particulièrement opportun aujourd'hui de confier à une unité (en la dotant de moyens et de ressources humaines adéquates) la direction d'un programme coordonné et interdisciplinaire de recherches sur ces thèmes. La centralisation des travaux sur la féminisation des enseignements supérieurs depuis la fin du XIX^e siècle et la féminisation des professions intellectuelles, supérieures et scientifiques, la mise en commun systématique des ressources documentaires, des résultats et des méthodologies permettrait d'envisager la création d'une « encyclopédie » (dont une partie du projet pourrait être numérique) sur l'accès des femmes françaises aux formations et aux professions intellectuelles, supérieures et scientifiques.

- Créer, connaître et agir dans le champ scientifique hier et aujourd'hui : lancer un programme en faveur de l'histoire des femmes scientifiques (16^e-20^e siècles)

A partir des savoirs faire développés et cumulés dans le précédent programme, il serait possible d'envisager à moyen terme une action transversale et pluridisciplinaire incitative pour développer et fédérer les recherches sur la participation des femmes à l'exercice des activités scientifiques et la définition des savoirs depuis l'époque moderne (16^e-18^e siècles) et sur la place des femmes dans les activités scientifiques et la production des connaissances à l'époque contemporaine (19^e-20^e siècles). Les travaux sont encore, en effet, largement déficitaires en France sur ces questions alors que les renouvellements de l'historiographie des sciences, de la sociologie et de l'anthropologie des sciences dans la plupart des nations occidentales permettent d'obtenir nombre de résultats. Ce programme s'il était convenablement conçu pourrait inciter doctorants, postdoctorants et chercheurs à s'investir dans ces sujets et pourrait faire l'objet, d'un versant numérique, avec mise

à disposition d'une partie des résultats des recherches, mais aussi des ressources archivistiques ou documentaires sur un espace créé à cet effet dans le portail dédié à Histoire des sciences, dirigé par Pietro Corsi au CRHST-Centre A. Koyré⁷.

4. Recommandations pour un travail interdisciplinaire entre SHS et les sciences exactes et pour une sensibilisation des chercheurs en sciences exactes aux questions de genre et de sexe.

A l'origine, l'idée que le travail scientifique n'est pas neutre de considérations sur le genre et le sexe. Les sciences véhiculent les conceptions ordinaires ou dominantes sur les relations entre les hommes et les femmes, ce qu'elles devraient être, la nature de la différence de sexe, les normes souhaitables en matière de rôles sociaux, d'identités de genre ou de sexualité. Plus encore, les sciences ont produit et continuent de produire des connaissances sur ces sujets, de façon multiple et parfois contradictoire. Le travail conduit par les historiennes et anthropologues des sciences depuis une vingtaine d'années laisse à penser qu'il est utile d'instruire cette sensibilité ou de favoriser une plus grande capacité réflexive des scientifiques « en action » concernant leurs conceptions ordinaires et savantes du genre et du sexe. Cette recommandation est d'ailleurs formulée en tant que telle dans la majeure partie des programmes du 6^e PCRD qu'il s'agisse des sciences de la vie, du domaine plus précis de la santé, des questions d'environnement ou du développement des nouvelles technologies de l'information.

Plusieurs types d'action peuvent être envisagés dans ce domaine à différents niveaux, en se fondant sur les expériences européennes et internationales, beaucoup plus avancées en la matière que le milieu de la recherche français.

Les propositions qui sont formulées ici doivent être considérées comme largement exploratoires et la première recommandation serait donc de mettre en place des structures de réflexion interdisciplinaires et inter départements sur ces sujets.

41. Rappel rapide des objectifs à atteindre :

- Sensibiliser la communauté scientifique aux problématiques de genre et à la question de la différence des sexes, indiquer les domaines où il serait scientifiquement souhaitable de développer une attitude plus attentive à ces questions.

- Repérer les champs de la production scientifique aveugle aux questions de genre et de sexe et où l'expérience internationale et les recommandations européennes invitent à penser qu'il serait utile d'inciter à les introduire.

- Repérer la façon dont les sciences du vivant, en particulier, travaillent les données relatives au sexe et genre et sont impliquées dans le remodelage des identités corporelles, des identités sexuées et la redéfinition des identités de genre.

- Pointer des domaines où des actions transversales (sciences humaines/sciences dures) seraient souhaitables.

42. Lancer un programme : « les sciences de la vie et les savoirs sur les sexes, la différence de sexe et les sexualités » hier et aujourd'hui

⁷ Portail pour l'histoire des sciences et des techniques en Europe : <http://histsciences.univ-paris1.fr/>

Il s'agirait de lancer un programme de recherche interdisciplinaire sur la façon dont des disciplines différentes ont conceptualisé (dans leur histoire) et conceptualisent aujourd'hui ce qui est donné comme les données « biologiques » ou le socle dit ' irréductible » de la différence entre les sexes. Un aspect plus particulier de ce programme serait de réfléchir à la façon dont les définitions plus ou moins normatives de la sexualité et des rôles sociaux de sexe interfèrent dans la production des données sur les sexes, la différence de sexe et l'articulation sexe/genre (ou nature/culture).

Ce programme pourrait comprendre trois volets :

- un volet SHS avec une mobilisation des chercheurs en histoire, sociologie et anthropologie des sciences sur une série d'objets et de disciplines : par exemple : l'embryologie, la physiologie de la reproduction, l'endocrinologie etc. ;

- un volet plus large reposant sur la mobilisation au sein de chaque discipline de spécialistes de l'histoire de ces notions pour leur discipline : on pensera par exemple à la façon dont les chercheurs en psychologie du développement réfléchissent aujourd'hui à l'histoire des outils indicateurs de l'appartenance de sexe (tel le BSRI) ou font évoluer leurs questionnaires actuels « d'adhésion au rôle de sexe » pour conduire l'évaluation de l'identité sexuée des personnes ;

- une enquête qualitative approfondie auprès des laboratoires de sciences de la vie directement concernés par la production de connaissance sur le sexe, le genre et la différence de sexe.

Au final, l'enquête permettrait de produire un état des savoirs passés et actuels sur les conceptualisations de la différence de sexe au sein des sciences de la vie tout en sensibilisant les producteurs de ces savoirs à l'historicité et l'éventuelle normativité de certaines productions.

43. Favoriser le développement de la réflexion interdisciplinaire sur les thèmes « genre et médecine » ; « genre et santé »

Le discours officiel de la médecine fait référence à un corps humain universel, mais dès qu'on s'intéresse aux pratiques des chercheurs et des médecins, il est difficile de faire abstraction de la variable « genre ». L'inscription des effets des rapports sociaux de sexe dans le corps, par exemple, dans le cas des différences entre pathologies masculines et féminines attribuables à la division sexuée du travail ; la façon dont les variables biologiques et sociales sont imbriquées, comme dans le cas de la malnutrition, de l'accidentologie, des comportements à risque (tabac, alcool, drogue, vitesse...) demeurent insuffisamment explorés en France et en langue française. L'épidémiologie sociale, par exemple, en tant qu'elle est en mesure d'évaluer le rôle des variables « genre », « origines ethnique » ou « origines sociales » sur la construction d'un capital (ou d'un déficit) de santé dans une optique globale et multifactorielle est encore insuffisamment développée.

44. Lancer un programme : « procréation, reproduction, nouvelles technologies médicales et genre »

A l'intersection des études sur le genre et de la biomédecine, un thème crucial est sans doute aujourd'hui la question des nouvelles technologies de la reproduction et de leurs significations historiques, sociologiques et anthropologiques. Alors que de nombreuses instances interdisciplinaires se penchent sur les aspects éthiques de certaines de ces transformations contemporaines, la dimension sexuée de ces transformations, le fait qu'elles s'opèrent

principalement sur les corps des femmes n'est généralement pas pris en compte en tant que tel. Les travaux en sociologie et anthropologie médicale sont encore insuffisants en France sur ces sujets et méritent d'être soutenus dans le cadre d'actions qui favoriseraient l'entrée des spécialistes de sciences sociales dans les espaces médicaux où ses transformations interviennent ainsi que les échanges entre acteurs scientifiques de ces transformations et spécialistes de ces sujets en science sociales.

45. Développer une série d'actions pour promouvoir la réflexion interdisciplinaire sur la production et l'utilisation des données sexuées et des matériaux vivants sexués.

De la production des données sexuées en démographie ou en épidémiologie à la question de l'utilisation de tel ou tel « matériel » animal pour telle ou telle expérimentation, les enjeux, questions, méthodologies, savoirs mis en œuvre sont forts différents et ne peuvent être rabattus les uns sur les autres. Cependant, les réflexions conduites depuis plusieurs années à l'échelon international et européen sur les statistiques utilisées en économie, en démographie et parfois en épidémiologie sur ces sujets pourraient être d'une grande utilité pour des chercheurs en sciences exactes confrontés à la question de la sexuation de leurs résultats en raison de celle de leur matériau.

La question plus spécifique des essais thérapeutiques et de la conduite des expériences sur des sujets dits « neutres » (alors que généralement masculins) ou sur des sujets masculins ou féminins, a fait l'objet de nombreux travaux académiques et de nombreux débats dans des sphères associatives, sous la pression, par exemple, des différents mouvements pour la santé des femmes qui existent en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis ou au Canada (Women's Health Movement) mais n'existent pas en tant que tels en France. Des expériences anciennes dans ce domaine, tout comme la réflexion sur la production de données sexuées en épidémiologie, mériteraient d'être capitalisées en France, en mobilisant les personnes et les ressources compétentes, de façon à instruire les actions qu'il serait souhaitable de conduire dans l'avenir.

On pourrait donc à brève échéance conseiller la constitution de groupes de travail interdisciplinaires sur les thèmes suivants :

- La question de la production de données sexuées (démographie, statistique, économie).
- La question de la production de données épidémiologiques averties des questions de sexe/genre.
- La question des essais thérapeutiques sur les hommes et sur les femmes.
- La question du sexe du matériau vivant utilisé en sciences expérimentales.

Il s'agirait ainsi, et au final, de construire et développer un pôle de compétence sur le thème « genre et science » au CNRS. Pôle de compétence très déficitaire aujourd'hui en France en comparaison avec les situations britannique, néerlandaise, allemande ou américaine.

ANNEXES

Annexe 1.

Bref aperçu de l'histoire des recherches sur le genre et le sexe en France et de leurs principaux développements⁸.

La sociologie et l'histoire sont sans doutes les deux domaines principaux et principalement investis par les recherches sur le genre et le sexe depuis l'origine. Mais le tour d'horizon opéré à l'occasion de cette consultation permet de prendre la mesure des progrès accomplis et de la diffusion importante de ces thématiques vers des disciplines peu ou pas concernées par ces approches dans le passé. Revenons un instant sur l'histoire et la sociologie.

L'histoire est passée en quelques décennies de la question « Les femmes ont-elles une histoire » (1973) à la question « Une histoire des femmes est-elle possible (1983) » puis à la question « Une histoire sans les femmes est-elle possible » (1998). Ce raccourci entre plusieurs temps forts de l'historiographie française omet la diversité des approches et des sujets investis par les unes et par les autres, souvent, et durablement, à l'extérieur des institutions. L'histoire du féminisme et la mise en évidence des femmes en tant qu'actrices de l'histoire sont bien entendu des préoccupations principales de cette première période. D'autres travaux s'attachent à l'ordinaire de la vie des femmes, autant du côté de l'appréhension du quotidien et du travail, que du côté des mentalités. Au tournant des années 1980-1990, on passe progressivement d'une histoire des rôles féminins traditionnels, au plus près du corps, à une histoire des relations entre les hommes et les femmes dans les différentes sphères des activités humaines et les différentes sociétés, sorte de version 'française' du 'gender' anglo-saxon. Tous les domaines et les périodes de l'histoire ont été progressivement revisités, dans cette « histoire du genre, acharnée à détecter et déconstruire les différences des sexes dans tous les domaines du discours et des pratiques, des savoirs et des pouvoirs, du quotidien et du symbolique » (Perrot)⁹. Des colloques, des réseaux, des collaborations, une revue (*Clio, Histoire, femmes et sociétés* née en 1995), de nombreuses publications, telle les cinq volumes de 'L'histoire des femmes en Occident', témoignent de cet engagement des historiennes et des historiens français dans un travail qui s'est ouvert plus récemment à l'histoire de la masculinité et de la sexualité. On citera de façon absolument non exhaustive, pour différentes périodes historiques et toutes générations confondues, les travaux de Christine Bard, Françoise Basch, Marie-France Brive, Danièle Bussis-Genevois, Anne Cova, Sylvie Chaperon, Cécile Dauphin, Evelyne Diébolt, Mathilde Dubesset, Christiane Dufrancastel, Arlette Farge, Christine Fauré, Geneviève Fraisse, Agnès Fine, Delphine Gardey, Dominique Godineau, Marie-Claire Hock-Demarle, Gabrielle Houbre, Christiane Klapish Zuber, Yvonne Knibiehler, Claudie Lesselier, Catherine Marrand-Fouquet, Françoise Mayeur, Michelle Perrot, Michèle Riot-Sarcey,

⁸ Ce rapport, rapide, est nécessairement très incomplet et partiel, il ne rend pas justice à l'ensemble des travaux et des sensibilités présentes dans le champ des études sur le genre et le sexe, des recherches sur les femmes et des recherches féministes. Je remercie lecteurs et lectrices plus spécialisés de bien vouloir tenir compte des contraintes propres à l'exercice et de bien vouloir m'excuser pour les limites et les facilités d'interprétation qu'il comporte nécessairement.

Il ne sera, en particulier, pas possible dans le cadre de ce rapport de citer les noms de toutes les personnes - nombreuses et souvent durablement investies - dans cet effort collectif, pluriel et éminemment pluraliste.

⁹ Perrot Michelle, « Faire l'histoire des femmes, bilan d'une expérience », in Laufer Jacqueline, Marry Catherine et Maruani Margaret (dir.), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, 2001, p. 238.

Yannick Rippa, Florence Rochefort, Françoise Thébaud, Eliane Viennot, Michelle Zancarini-Fournel, Christine Planté, Pauline Schmitt Pantel, Sylvie Schweitzer, Anne-Marie Sohn, Rita Thalmann, , Danièle Voldman, Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard ...

La reconnaissance intellectuelle de ces travaux est sans doute davantage à chercher du côté des éditeurs ; du public lecteur et de la demande étudiante que du côté des institutions elles-mêmes. A l'Université, pas d'équipes de recherche dédiées à ces thématiques, au mieux, une présence de l'histoire dans des équipes pluridisciplinaires ou un axe de recherche dans un laboratoire autour de quelques personnes. L'enseignement universitaire ne bénéficie que de 5 postes spécifiques, mais des cours sont assurés par des collègues qui ouvrent ici et là des enseignements sur ces sujets. Les pôles universitaires initiaux dans ce domaine (ceux des années 1970 : Paris, Aix en Provence, Toulouse) demeurent, mais une certaine diffusion par capillarité est perceptible. Elle ne suffit pas à la demande et l'offre reste très faible en comparaison des autres nations européennes. Pourtant le ministère de l'Education nationale a récemment refusé d'organiser un appel d'offres auprès des établissements pour la création de quelques postes fléchés en histoire des femmes et du genre (procédure utilisée auparavant pour l'histoire et la philosophie des sciences)¹⁰. Cette situation, très défavorable aux historiennes et historiens spécialisés dans ces objets, a incité la communauté à se regrouper en association : Mnemosyne, Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre. La situation en ce qui concerne le CNRS est plus difficile à cerner, des chercheuses y travaillent depuis longtemps sur ces thématiques, mais elles sont sommes toutes peu nombreuses, en dépit de quelques recrutements récents, et elles sont très disséminées. On pourra noter que l'histoire des femmes et du genre est peu présente dans les rapports 2003 des sections d'histoire (33 et 32)

La sociologie est sans doute le premier domaine où la recherche sur le genre et le sexe a été tolérée puis finalement admise. Le développement du champ est moins le fait de l'Université (et donc d'une pratique cumulée d'enseignement et de recherche comme dans le cas de l'histoire) que de la recherche elle-même, et concerne donc plus directement le CNRS. Les premiers travaux furent le fait de pionnières profondément isolées et dont les résultats furent durablement tenus pour négligeables par leurs pairs, telles Madeleine Guilbert, Andrée Michel, Viviane Isambert-Jamati. C'est dans le cadre de la sociologie de la classe ouvrière, du travail et de la famille que la condition féminine et le travail des femmes pénètrent pour la première fois dans la recherche académique au cours des années 1950-1960¹¹. Du fait du mouvement des femmes et pour l'essentiel de son auto-organisation, les recherches se développent véritablement au cours des années 1970 et inventent une multitude d'objets inédits. Elles puisent dans les questions de leur temps et investissent des sujets dont l'actualité est brûlante : avortement, contraception, viol, maternité, travail des femmes (salaré et domestique), institution familiale et rapports entre les sexes. Il s'agit d'explorer « les fondements de la domination, les processus matériels et symboliques par lesquels se construit la différence des sexes, l'articulation entre système social et l'oppression des femmes »¹². Un premier laboratoire voit le jour autour d'Andrée Michel, il forme, par exemple, Christine Delphy. Un certain nombre de chercheuses travaillant sur ces thèmes sont recrutées au début des années 1980. Le GEDISST, seul groupe de recherche explicitement féministe, est créé en 1983. Son objet est explicitement l'étude de la division sexuelle du travail et notamment l'exploitation du travail domestique des femmes. Les travaux sur les ouvrières ou le syndicalisme, dans le cadre de la discussion « rapports de classe », « rapports de sexe » énoncés par Danielle Kergoat en 1978 y furent centraux. La notion de rapports sociaux de sexe émerge au

¹⁰ Thébaud Françoise, « Histoire des femmes, histoire du genre et sexe du chercheur », in Laufer Jacqueline, Marry Catherine et Maruani Margaret (dir.), *Le travail du genre, Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe, La découverte*, 2003, pp. 76-97.

¹¹ Lagrave Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, juin 1990, pp. 27-39.

¹² Anef, *op.cit.*, p. 2.

cours de cette période. L'ouvrage collectif « Le sexe du travail », publié en 1984, témoigne de cette activité, très inscrite dans de nombreuses discussions internationales. La sociologie du travail des femmes est cependant toujours maintenue aux marges de la discipline et entendue comme spécifique.

Les recherches sur les femmes, le sexe et le genre au CNRS

Les marges continuent d'être le terreau principal de l'émulation intellectuelle de ces milieux au cours de la décennie 1980. Le dynamisme militant et associatif est très productif, en dehors des sphères ordinaires de la recherche ; des voix s'élèvent pour que cette énergie créatrice soit davantage intégrée aux agendas et organisations institutionnelles de recherche. Les consultations organisées par le ministère de la recherche et de la technologie permettent la tenue d'un atelier sur les études et les recherches féministes en 1982 qui devient le colloque de Toulouse, énorme succès, et premier moment de soutien et de reconnaissance institutionnelle pour ces thématiques. Dans la foulée de ces événements, l'initiative revient cette fois au CNRS, en la personne de Maurice Godelier qui propose en 1982 un million de francs pour « les recherches sur les femmes et les recherches féministes »¹³ et lance l'année suivante une ATP homonyme. Au cours de deux appels d'offre (1983 ; 1985) l'ATP finance 68 opérations de recherche dans des axes considérés comme prioritaires : « Analyse critique de la conceptualisation des sexes ; Femmes, état, droit et société ; Mouvements de femmes, pratiques de femmes ; Femmes, état, travail et société ». Le bilan de l'ATP a été reconnu comme positif, un GRECO devait émerger de ces programmes, il n'a pas pu voir le jour, en raison, notamment, d'un manque de volonté politique au niveau du CNRS¹⁴.

« Après l'ATP, le CNRS n'a mis en place aucun organisme structurel pour stimuler ou même simplement conforter la place des recherches féministes. Ainsi, durant une période où la politique incitative de l'organisme s'est essentiellement organisée autour d'une pratique d'affichage des postes ouverts au recrutement, aucun poste n'a été proposé dans le domaine des recherches sur les femmes ou les rapports sociaux de sexe, y compris dans des disciplines où de telles thématiques étaient apparemment bien reçues (histoire, sociologie). »¹⁵ Le PIRTEM, principal programme incitatif du département SHS après 1986 ne fait pas mention d'une analyse sexuée des faits sociaux dans ses déclarations d'intention, pas plus que le PIRVILLE. Le premier programme a cependant permis le développement de recherches sur ces sujets, tels que l'APRE (Atelier production-reproduction). La création en 1995 du GDR « Genre et marché du travail » est dans ce contexte une date importante, de même que la tenue en 2002 des ateliers pluridisciplinaire de Cargèse « Sexe et genre dans le travail scientifique... ».

La seconde moitié des années 1990 marque un tournant¹⁶. A l'extérieur du monde de la recherche, l'impulsion vient de la conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Pékin, 1995) puis de la campagne pour la Parité. Le climat dans la recherche se transforme. « Les termes de différences, d'inégalités, de disparités » prennent le pas sur ceux de « singularités » et de « particularités ». L'analyse s'étend du travail à l'emploi et à l'analyse plus « symptomatique des mouvements qui agitent le marché du travail ». La création du GDR Mage en 1995 dirigé par Margaret Maruani, d'abord principalement financé par l'Europe, mais pour lequel le CNRS

¹³ Godelier Maurice « Anthropologie et recherches féministes, perspectives et rétrospectives », in *Le travail du sexe*, op. cit., pp. 22-36.

¹⁴ Anef, op.cit., pp. 9-10 ; ATP n° 6, *Recherches sur les femmes et recherches féministes, présentation des travaux, 1984-1987 et 1986-1989*, 2 vol, CNRS.

¹⁵ Anef, op.cit., p. 11.

¹⁶ Lallement Michel, « Quelques remarques à propos de la place du genre dans la sociologie du travail en France », in « *Le travail du genre...op.cit.*, pp. 138-157 ; Maruani Margaret, « L'emploi féminin dans la sociologie du travail : une longue marche à petits pas », in *Masculin-féminin...op.cit.*, pp. 43-56

donnera tout son soutien, est déterminante pour structurer un réseau et donner un espace d'accueil et de discussions à une série de personnes isolées dans leurs disciplines et laboratoires : bien que centré sur les thématiques du travail, de l'emploi, de la formation et de l'éducation, le GDR Mage a su rassembler et stimuler la recherche de façon largement interdisciplinaire en mobilisant : l'économie, le droit, l'histoire, la statistique, la démographie, la psycho-dynamique du travail, les sciences de l'éducation, la psychologie et en étendant les domaines d'éducation à une série d'autres domaines : éducation, protection sociale, retraite, état providence, mobilités (...). De même, les thématiques initiales du GEDIIST, devenu GERS, se sont profondément diversifiées. Le compte-rendu de la section 36 dans le présent rapport quadriennal signale cette diversification des problématiques féministes dans des champs de recherche qui occultaient largement la dimension sexuée des questionnements et en particulier de nouvelles investigations au sein de la discipline sociologique sur le champ littéraire, la sexualité, la politique, la santé, le sport, la famille etc. On pourra mentionner, sans vouloir davantage prétendre à l'exhaustivité, et en ayant conscience de la diversité des engagements et des positionnements des personnes citées, les travaux de Françoise Battagliola, Danielle Chabaud-Rychter, Anne-Marie Daune-Richard, Sonia Dayan, Anne-Marie Devreux, Christine Delphy, Eric Fassin, Michèle Ferrand, Dominique Fougeyrollas, Jacqueline Heinen, Hélène Hirata, Maryse Jaspard, Danièle Kergoat, Françoise Gaspard, Jean-François Laé, Rose-Marie Lagrave, Jacqueline Laufer, Nicky Lefeuvre, Brigitte Lhomond, Marie-Victoire Louis, Margaret Maruani, Catherine Marry, Daniel Welzer Lang, Claude Zaidman ... et le compagnonnage d'une série de collègues masculins : Michel Bozon, Christian Baudelot, François de Singly (...). Cette liste omet les interventions de nombreux plus jeunes collègues, dont il faudrait faire l'inventaire, tels Philippe Alonzo, Tania Angeloff, Marie-Hélène Bourcier... Du point de vue organisationnel, « aujourd'hui, et au-delà de quelques « formations clairement identifiées, (UMR GERS et GDR Mage ; équipes universitaires dans les universités parisiennes - Cedreff Paris 7 ; Simone-Sagesse Toulouse - mais aussi à Lyon, Tours, Nantes)¹⁷ ce qui caractérise ce champ et rend davantage compte de sa vitalité est l'existence de pôles, d'axes et de collectifs de recherche (souvent de petite taille) à l'intérieur de laboratoire plus importants ou autour d'une filière de troisième cycle dans les Universités. Cette configuration explique sans aucun doute la dynamique de ces courants de recherches, mais en souligne la relative fragilité, dans la mesure où ces collectifs et ces initiatives sont souvent peu institutionnalisés et toujours susceptibles de disparaître en raison des mobilités universitaires »¹⁸.

En dehors de l'histoire et de la sociologie, d'autres disciplines ont été concernées par les recherches sur les femmes et les recherches féministes puis par l'intégration de la question du sexe et du genre, mais sans doute à une moindre échelle. De ce point de vue, l'anthropologie arrive vraisemblablement en troisième position des disciplines impliquées dans ces renouvellements. Ici la situation semble plus contrastée entre l'importance de l'engagement de quelques grands noms de la discipline sur ces sujets et la diffusion effective de ces thèmes dans l'ensemble de la communauté. Maurice Godelier et Françoise Héritier ont ainsi directement contribué par leur œuvre à la connaissance empirique et théorique de la différence des sexes et à l'interprétation de ces significations quoi que de façons profondément différentes. Autour de Nicole-Claude Mathieu ou de Paola Tabet, un travail de critique épistémique et de catégorisation sociale des sexes a été conduit dès le début des années 1970 conduisant à définir, par exemple, le caractère « politique » de « l'anatomie ». Dans ce dernier cas, on a des travaux précoces et prometteurs qui contrastent avec l'absence d'investissement de l'anthropologie française dans les thématiques très contemporaines et occidentales (fait également souligné par le rapport de la section 38) et conduisent aujourd'hui à un déficit d'investissement, par exemple, sur les techniques et sciences médicales contemporaines et leurs implications en termes de relations

¹⁷ La plupart de ces équipes sont interdisciplinaires, bien que la sociologie y soit prépondérante.

¹⁸ Rapport de la section 36. Il faut signaler ici l'importance du réseau inter universitaire RING.

entre les hommes et les femmes, ou de (re)définition des rôles dits biologiques et naturels autour de la procréation et la reproduction. Au delà du rayonnement de l'œuvre des personnes précédemment citées, c'est davantage dans les échanges hors institution et les collaborations entre disciplines que le rôle de l'anthropologie a été indispensable : comme espace de compétence pour discuter de ce qui dans le sexe est défini comme biologique et comme social ou comme outil de renouvellement méthodologique dans d'autres disciplines. De ce point de vue le séminaire résolument non institutionnel *Limites-frontières*, mis en place en 1980, semble avoir été un laboratoire intellectuel de premier ordre. Les historiens, par exemple, ont plus d'une fois insisté sur l'importance du tournant « anthropologique » de la discipline, avec l'investissement par le biais de l'anthropologie historique ou de la démographie historique dans de nouveaux thèmes : la famille, la conjugalité, la parenté, les relations hommes-femmes, les relations entre âges de la vie etc. Les pôles initiaux constitués autour de ces approches entre historiens et anthropologues, comme à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales demeurent aujourd'hui encore, et trouvent à Marseille, sans doutes, un nouvel espace de développement, avec les actions concertées d'Agnès Fine, Irène Théry et Françoise Thébaud, notamment, pour lancer un réseau sur « la dimension sexuée de la vie sociale », action qui devrait être fermement soutenue.

Entrer dans un « bilan et inventaire » d'une façon disciplinaire est donc, comme on le voit, une manière à la fois commode et incommode en ce qui concerne ce domaine, tant l'approche a été conjointement structurée par la nouveauté des questions posées et la nécessité de définir de nouveaux objets d'investigation (et donc en dehors des institutions et des compétences disciplinaires) que par un dialogue intense au sein de chaque discipline pour y faire reconnaître ces types inédits de questionnements et d'objets. Il est donc important d'insister sur des situations très contrastées : dès l'origine, la réflexion a porté dans les disciplines littéraires, et en particulier en philosophie, en littérature (Monique Wittig), en critique littéraire. Dans ce milieu la psychanalyse joue sans doutes un grand rôle, avec une série de théoriciennes telles qu'Hélène Cixous ou Luce Irigaray. La création de maison d'éditions dédiées aux femmes témoigne de cet ancrage et de ces interférences (Editions des femmes ; Tierce) ; cependant que des collections « femmes » – aujourd'hui toutes disparues – étaient mises en œuvre au Seuil, chez Denoël Gonthier ou Syros...¹⁹. Cette effervescence ne semble pourtant pas être parvenue à essaimer au-delà de quelques noms et quelques œuvres singulières, le travail de Michèle Le Doeuff, d'Eleni Varikas, de Françoise Collin ou de Geneviève Fraisse, n'a pas donné lieu à la création de réseaux et finalement d'un domaine identifiable quoi que fragile institutionnellement comme en histoire ou en sociologie. La philosophie en tant que discipline demeure durablement réfractaire à ces thématiques. Sauf erreur de ma part, le champ des études littéraires n'est guère plus ouvert à des thématiques qu'il accueille sporadiquement. Pourtant des groupes, comme le CLEF (Centre Lyonnais d'Etudes féministe créé en 1976, aujourd'hui centre Louise Labé) ont depuis l'origine travaillé sur les thèmes « femme et littérature » puis « genre et littérature » et l'ANEF signalait une prédominance de la littérature quant au nombre de thèses portant dans leur titre le mot « femme » au cours de la période 1986-1992 (107 thèses en cours répertoriées en littérature, 101 en sociologie, 69 en histoire...). Alors que le rapport actuel de la section 35 ne fait aucune allusion aux recherches dans ce domaine, il convient de signaler la multiplication actuelle des travaux, des séminaires et des publications, qu'il s'agisse du domaine de l'écriture, des formes artistiques de création, des sciences du texte, de la linguistique ou des études filmiques. Je mentionnerai par exemple les travaux d'Odile Krakovitch, Geneviève Sellier, Annick Houel, Christine Planté etc. Du côté des études filmiques et du champ non existant en tant que tel en France des Cultural Studies, Geneviève Sellier et Marie-Hélène Bourcier insistaient récemment sur le retard français. Ici encore des initiatives existent et méritent d'être soutenues, de même que des axes thématiques et des incitations pourraient être déployées. Il me semble que les commissions

¹⁹ Anef, op.cit, p. 20.

compétentes sur ces domaines au CNRS devraient faire le point des productions françaises et des domaines encore défaillants et à développer.

Je dois désormais m'arrêter un peu sur le cas de la psychologie dont le statut de science humaine ou de science du vivant a fait l'objet de différentes révisions au cours de son histoire récente pour signaler la précocité en même temps que l'isolement des travaux conduits dans ce domaine au CNRS par Bianco Zazzo, Marie-Claude Hurtig ou Marie-France Pichevin. Dès la fin des années 1960, leurs recherches portent sur la construction sociale des différences de sexe en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Leur démarche est d'introduire une dimension critique dans les données ordinaires sur l'identité sexuée en psychologie de l'enfant et en psychologie sociale expérimentale (ou de travailler sur l'appréhension cognitive des hommes et des femmes par les deux sexes). En dépit de nombreuses collaborations avec des universitaires sur ces sujets, la France demeure rétive à ces thématiques au cours des années 1980, ne permettant pas de donner à ces problématiques une dimension obtenue dans la plupart des pays européens du Nord et du Sud ainsi qu'aux Etats-Unis. Trente ans après, seuls les réseaux informels sont en mesure de fonctionner et les chercheurs et chercheuses de ce domaine se sont très tôt tournés vers la langue anglaise et les réseaux internationaux pour trouver un espace de discussion scientifique convenable.

Les autres disciplines auxquelles il sera désormais fait allusion, peuvent être rassemblées dans un même ensemble de disciplines « moins », encore « peu » ou « pas touchées » par ces problématiques. Quoi qu'il en soit de l'état de l'art dans chacun de ces domaines, il est aujourd'hui perceptible que la plupart d'entre elles sont en mouvement et que des convergences inédites s'opèrent. Dans le sillage de la sociologie du travail et de l'emploi, on peut signaler la rencontre déjà ancienne avec l'économie, dans ses versions hétérodoxes, avec les travaux, notamment de Rachel Silvera. Mais on peine – en dehors des instances européennes et de ses multiples incitations à la création d'indicateurs « sexués » – à constituer un vivier au sein de la discipline. Sur la scène internationale, c'est pourtant dans le cadre de la théorie néo-classique (on se reportera en France aux travaux de Catherine Sofer), qu'une série de travaux se sont développés de façon à élargir le champ de « l'économique » à des domaines (comportements politiques, éducation, mariage, criminalité) traditionnellement réservés à d'autres disciplines, proposant finalement une théorisation des comportements d'offre de travail des femmes cependant que les *gender studies*, espace pluridisciplinaire, s'ouvraient à une « économie du genre » avec la prise en compte explicite de l'existence des rapports de genre, et non de la seule rationalité individuelle « neutre » dans l'analyse des comportements économiques²⁰. Comme d'autres sciences, la neutralité de l'économie a fait l'objet d'un questionnement critique fort de la part des recherches sur le genre (dans la plupart des autres pays occidentaux). En 1990, une association est créée (International Association for Feminist Economics), elle publie une revue. Une activité qui contraste avec la situation française.

On rejoint ici le constat opéré en ce qui concerne la statistique par Annie Fouquet : « l'essentiel de l'initiative revient à L'Europe ou plus précisément à la capacité des femmes nordiques à refuser que la place des femmes en Europe se modèle sur celle des pays latins ». En ce qui concerne l'emploi – les politiques de l'emploi, comme les moyens dont on se dote pour les évaluer – l'objectif est alors de réduire le fossé entre hommes et femmes. Le *gender mainstreaming* oblige les autorités politiques nationales à demander aux instituts nationaux de statistique de modifier leurs façons de compter, d'enregistrer et de restituer les données de façon à pouvoir rendre compte de leurs aspects sexués. Les femmes sont progressivement « mises en chiffre »

²⁰ Silvera Rachel et Ponthieux Sophie, « Sciences économiques : peut-on faire l'économie du genre ? », in *Le travail du sexe ...op.cit.*, pp. 240-244.

sous l'action coordonnée du ministère des droits des femmes et de l'Insee²¹. La spécificité française – cette conceptualisation universaliste de la différence qui empêche d'envisager toute action pragmatique en vue d'obtenir plus d'égalité réelle au nom de l'égalité théorique – est un trait historique et culturel, bien connu des historiennes, dont la singularité est apparue au grand jour lors de la préparation de la conférence mondiale de Pékin en 1995. A la suite du débat sur la parité, lancé notamment par Françoise Gaspard et Anne le Gall, un nouveau souffle est donné en faveur de l'égalité politique entre les hommes et les femmes et ainsi dans son repérage statistique²² et dans les sciences sociales.

Ce contexte stimule notamment les recherches en sciences politiques, parfois anciennes dans ce domaine, en leur permettant de trouver des formes de légitimation et des espaces de publicité plus vastes que la seule sphère académique (on pourra se référer, par exemple, aux travaux de Françoise Picq - et au Cevipof (UMR 7048) de Jeanine Mossuz-Lavau ou Mariette Sineau).

Dans le domaine du droit, les recherches commencées dans les années 1960 par Marie-Thérèse Lanquetin demeurent isolées en France, alors même que leur objet est sans doute crucial à la saisie de la spécificité française en Europe. Il s'agit ici de mettre à jour la diversité des traditions juridiques nationales : paternalisme et protectionnisme du droit français versus droit de la discrimination anglo-saxon. Son travail généalogique interroge, comme celui de Geneviève Fraisse en philosophie, les conflits liberté/égalité dans la théorie du droit et la mise en œuvre des politiques en matière de protection sociale et d'égalité devant les droits. Comme pour d'autres disciplines, c'est essentiellement au sein des instances d'expertise européenne que se situent les espaces pertinents pour les discussions « techniques », méthodologiques et théoriques sur ces questions.

Au cours des dernières années, une série de recherches issues de disciplines et de méthodologies très diversifiées se sont multipliées pour mesurer, contextualiser et expliquer la permanence des inégalités entre hommes et femmes dans le domaine de l'accès aux responsabilités politiques, syndicales et associatives, dans la sphère professionnelle ou la production des savoirs scientifiques. Les recherches sociologiques sur les femmes cadres aujourd'hui (Jacqueline Laufer, Nicky Le Feuvre), sur les carrières des femmes ingénieurs hier et aujourd'hui (Catherine Marry) rencontrent les travaux des historiennes sur l'accès aux professions intellectuelles et supérieures, ceux des spécialistes des sciences de l'éducation sur les données sexuées de l'enseignement et de la formation ou à propos de certains mécanismes pervers de la mixité pour l'actualisation de l'égalité des chances des filles et des garçons en contexte scolaire (on pourra se reporter à la croisée de ces réflexions aux travaux de Marlaine Cacouault ou de Nicole Mosconi) ainsi que les réflexions des gestionnaires ou des juristes sur les mécanismes locaux et comparés de ségrégation et les politiques qu'il est possible de conduire à leur rencontre. La création ou la réactivation d'associations professionnelles ou de diplômées, (telles les associations Femmes et sciences, Femmes et mathématiques, l'Association française des femmes diplômées des universités), la multiplication des observatoires politiques (Observatoire de la parité, Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques...) la création d'instances dans les organisations, notamment les organismes de recherche (Mission pour la place des femmes au CNRS, Mission pour la parité en sciences et en technologies), l'engagement durable de certaines personnalités, comme Claudine Hermann, présidente de Femmes et science, témoignent d'un changement de climat, depuis longtemps souhaité. Ces initiatives en faveur de l'égalité professionnelle, de l'égalité des chances, des salaires et des carrières (et comme on le sait au CNRS, comme à l'Université, le travail d'égalisation des

²¹ Femmes en chiffre paraît en 1986, réédité en 1988 puis remodelé avec les données du recensement de 1990, à nouveau en 1995 et en 2001.

²² Fouquet Annie « La statistique saisie par le genre », *Le travail du genre...op.cit.*, pp. 324-345. Sur et de Pékin : Ephésia, La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, La découverte, 1995.

chances et des conditions à tous les stades de la vie de la recherche est encore loin d'être terminée) multiplient sans aucun doute les espaces de discussion, renforcent le travail des chercheurs sur ces domaines et donnent un caractère de publicité et de légitimité plus grand à leurs travaux, mais elles ne peuvent en aucun cas être confondues avec une politique volontariste en faveur du champ des recherches sur le genre et le sexe qu'il convient de conduire.

Il me semble important pour finir avec des domaines largement concernés par la production des grands nombres. En démographie (cf les travaux de Michèle Ferrand, Michel Bozon, Thérèse Loech ou Maryse Jaspard), le renouvellement des questionnements, des méthodologies et des résultats est considérable. Les institutions concernées se sont dotées de nouvelles procédures et de nouveaux concepts, comme je le mentionne au début de ce texte à propos de l'INED. La réflexion désormais bien engagée permet de produire de meilleures données sur des sujets extrêmement variés : sexualité, contraception, âges de la vie, santé, mortalité, violences, et ceci en confrontation ou en retravaillant des données produites dans d'autres aires et espaces culturels. Les incitations internationales ainsi que le recrutement de nouvelles générations de sociologues plus sensibilisés à des analyses en termes de genre ont ainsi permis de changer rapidement la donne des données et de leur collecte, pour le plus grand bénéfice des chercheurs en sciences sociales et humaines qui en sont les premiers utilisateurs.

Loin des chiffres et plus près de la subjectivité et des formes complexes de sa construction, il est aussi de nouvelles voies prometteuses qui entrent en discussion avec une série de disciplines et permettent d'explorer autrement, par exemple, les mécanismes d'auto-exclusion des femmes, ou de « choix » que formulent des personnes de sexes différents en matière d'orientation, de formation ou de métier. Du côté de la psychologie de l'orientation (Françoise Vouillot), de la psycho-dynamique du travail (Christophe Dejourn, Pascale Molinier), il est possible d'explorer le degré d'adhésion des sujets aux rôles de sexe, la façon dont les modèles sociaux prescrits jouent dans la construction de l'identité sexuée, les enjeux et les « mises en jeu » de l'identité sexuelle et sexuée au travail, les souffrances et les plaisirs des hommes et des femmes au travail ou encore les formes complexes de l'accomplissement de l'identité dans la relation amoureuse à l'autre (qu'il soit ou non d'un autre sexe). L'introduction du concept de genre en psychanalyse en France est sans doute encore à promouvoir, en dépit de l'ancienneté des réflexions sur les formes de l'assignation de l'identité (on pensera aux travaux de Colette Chiland en France à ceux, plus anciens de Robert Stoller aux Etats-Unis) et au renouvellement de ces questions impulsé par les théoriciennes féministes aux Etats-Unis, avec notamment le concept de « performance de genre » proposée par Judith Butler.

Le retour de la politique des corps, des sujets, des subjectivités et des sexualités, et ainsi des queer studies et des objets « indignes » qu'elles proposent, devrait aussi être mieux accueilli par les institutions et les disciplines françaises, en raison des bénéfices empiriques et théoriques que « l'indiscipline » seule procure.

Annexe 2.

Principales structures et réseaux de recherche sur le genre et le sexe existant aujourd'hui

(Liste non exhaustive, la cartographie précise du domaine est l'objet d'une enquête en cours cf. Annexe 4)

CNRS

* Un laboratoire : le GERS (Genre et rapports sociaux de sexe) UMR 7111 créée en 2000 avec l'Université Paris 8-Saint-Denis, seule formation (laboratoire propre du CNRS) clairement fondée sur une approche féministe, ex Groupe d'études sur la division sexuelle et sociale du Travail (GEDISST) créé en 1983. Membre du Ring, soutient la revue Les Cahiers du Genre.
Direction : Jean-François Laé – Hélène Hirata.
<http://www.iresco.fr/labos/gers/>

* Un GDR européen : le MAGE (Marché du travail et genre en Europe). Transformation en 2003 du GDR MAGE (créé en 1995) en GDRE. Premier et seul groupement de recherche centré sur la question du genre. Rassemble aujourd'hui 17 équipes à l'échelle européenne. Après Les Cahiers du Mage, a suscité la revue Travail, Genre et Sociétés.
Direction : Margaret Maruani. Dr adjointes : Jacqueline Laufer et Catherine Marry.
<http://www.iresco.fr/labo/mage/>

UNIVERSITE

* Une équipe universitaire : l'équipe SIMONE-SAGESSE – EA3053 (Savoirs, Genre et Rapports Sociaux de Sexe), Université de Toulouse Le Mirail, issue du GRIEF (Groupe de recherches interdisciplinaires d'études de femmes créé en 1979) et de ses Cahiers, elle est soutenue depuis 1986 par le conseil scientifique de l'université Toulouse le Mirail et s'appuie sur les deux postes de maître de conférences fléchés « études sur les femmes/études féministes » créés en histoire contemporaine en 1985 et en sociologie en 1991. Depuis 1995 elle a pu renforcer ses filières de formation « femmes, genre et rapports sociaux de sexe en 2^e et 3^e cycle » ; elle est reconnue « jeune équipe » en 1998 après 12 ans de travail scientifique, elle propose actuellement une filière complète de formation interdisciplinaire sur ces thèmes ainsi qu'un DESS, elle dispose d'un centre de documentation spécialisé et abrite la revue Clio, Histoire, Femmes et Sociétés publiée aux PUM.

Direction : Nicky Le Feuvre
<http://www.univ-tlse2.fr/rech/equipes/simone.html>

* Un réseau interuniversitaire : le RING (Réseau inter-universitaire et interdisciplinaire sur le Genre) rassemblant une centaines de personnes. Coordonné à l'Université Paris 7 par le CEDREF.

Coordination : Monique Dental. Responsable scientifique : Claude Zaidman
<http://sigu7.jussieu.fr/ring/sites.htm>

* Différents groupements de chercheuses et de chercheurs dont l'inventaire est en cours (cf annexe 4), on mentionnera :

- CEDREF, Université Paris 7, (Centre d'Etudes de Documentation et de Recherche pour les Enseignements Féministes).
Direction : Claude Zaidman.

- Centre de Recherches en Etudes Féminines, Université Paris 8.
Direction : Hélène Cixous.
<http://margaux.ipt.univ-paris8.fr/>

- Centre Louise Labé, issu du Centre Lyonnais d'Etudes féministes, Université Lyon 2.
Chargée de mission : Annik Houel.
<http://www.univ-lyon2.fr>

* Un centre d'archives
Archives du féminisme, Université d'Angers.
Direction : Christine Bard.
<http://buweb.univ-angers/ARCHEM>

* Des réseaux, des séminaires, des collaborations dont l'inventaire est en cours :
on peut mentionner, par exemple :
REGENSE (Equipe Simone-Sagesse et Observatoire des Mœurs, Université de Reims).

AUTRES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE :

IUFM Lyon, Convention égalité Hommes-Femmes
Chargée du dossier : Michelle Zancarini-Fournel
http://www.lyon.iufm.fr/www/centres_locaux/cll.nsf/pages/convention.html

INED
Unité genre et démographie U04
Direction : Michel Bozon et Maryse Jaspard
http://www.ined.fr/bdd/projrech/saisie/m_unite_ps.php?idunite=U04

EHESS
Y existe depuis 1979 un groupe d'histoire des femmes ayant notamment publié Pénélope.
Pour l'histoire des femmes.
Responsables : Cécile Dauphin, Arlette Farge

ASSOCIATIONS

ANEF (Association nationale des études féministes) créée en 1989. A pour objectif de développer les études féministes et d'en favoriser la diffusion en France et à l'étranger.
Soutient la collection Bibliothèque du Féminisme chez l'Harmattan
Présidente : Françoise Picq.
<http://www.anef.org>

AFFDU (Association française des femmes diplômées des universités)
<http://smyrne.int-evry.fr/affdu/>

EFFIGIES (Association des jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, sur le genre et les sexualités)
<http://effigies.free.fr>

MNEMOSYNE (Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre).
Section française de la Fédération internationale pour la recherche en histoire des femmes
Présidente : Françoise Thébaud.
<http://mnemosyne.asso.fr>

SIEFAR (Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime)
Responsable : Eliane Viennot
<http://siefar.femmes.free.fr>

FEMMES ET SCIENCES
Présidente : Claudine Hermann
http://smyrne.int-evry.fr/femmes_et_sciences/index2.htm

FEMMES et MATHEMATIQUES
<http://cmi.univ-mrs.fr/actualites/>

Annexe 3. La question des revues dans le champ de recherche des études sur le genre et le sexe

A l'heure où les sections sont invitées par la direction du CNRS à reconsidérer très drastiquement le soutien qu'elles doivent et peuvent apporter aux différentes revues académiques de leurs spécialités respectives, il convient d'insister sur la faiblesse et la précarité de la situation française en ce qui concerne l'ancienneté et le nombre de revues consacrées aux recherches sur le genre et le sexe. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la France est la parente pauvre de l'Europe avec seulement quatre revues spécialisées.

Cette spécialisation s'est avérée et s'avère pourtant toujours indispensable, en raison de la faible intégration de ces thématiques dans les revues académiques habituelles. On donnera à titre d'exemple le cas de la sociologie du travail. Au cours des 40 années d'existence de la revue *Sociologie du travail* – organe prédominant de ce domaine de spécialité – on repère seulement 3% d'articles s'intéressant aux relations hommes/femmes au travail, à la division sexuée des tâches ou tout simplement aux activités et emploi occupés par des femmes.

Les revues sont actuellement l'un des rares outils de capitalisation et d'échanges au sein du domaine des recherches sur le genre et le sexe, leur rôle est crucial pour faire accéder de jeunes chercheurs à de premières publications et entretenir une série de discussions empiriques et théoriques.

Liste des revues françaises :

Nouvelles questions féministes, depuis 1981, <http://www.unil.ch/liege/nqf/index.html>

Les Cahiers du Genre, depuis 1992. <http://www.iresco.fr/revues/cahiers-du-genre/>

Clio Histoire, femmes et société, depuis 1995. <http://clio.revues.org>

Travail, Genre et Sociétés, depuis 1999. <http://www.iresco.fr/revues/tgs/>

Annexe 4.

Etat des lieux des enseignements et des recherches sur le genre en France

Enquête commandée en 2001 par la Direction de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche et en cours de finalisation par l'Association nationale des études féministes (Anef).

Cette grande enquête nationale lancée en 2001 a pour objectif de permettre de procéder à un état des lieux des enseignements et des recherches sur le genre en France dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Universités, IUFM, EPST, EPIC).

Le présent rapport ne saurait, évidemment, se substituer à un tel état des lieux et invite à se reporter à ses principales conclusions, dès qu'elles seront définitivement connues.

Je me permettrai de signaler ici les enjeux principaux mis en évidence par les personnes en charge de la réalisation de l'enquête et de renvoyer à quelques-uns des premiers résultats qu'elles indiquent et qui sont signalés dans le présent rapport.

« L'étude en cours permettra, à terme, de répondre aux objectifs suivants :

1. favoriser une lecture claire de l'existant, c'est-à-dire identifier à la fois les « lieux ressources » où les enseignements et recherches sur le genre sont relativement bien institutionnalisés et les « zones désertiques » où ce thème ne semble pas avoir été intégré du tout.
2. Apporter une première analyse des obstacles majeurs à l'intégration d'une problématique de genre dans les programmes d'enseignement supérieur et de recherche en France. Il s'agit notamment d'identifier les caractéristiques structurelles du système de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en France et d'analyser les effets de ces caractéristiques sur le développement/sous-développement de ce champ. Cette analyse devrait être facilitée par un recensement bibliographique des recherches menées sur le thème de l'institutionnalisation des enseignements sur le genre en France et à l'étranger, notamment en Europe.
3. Elaborer des recommandations aux stratégies de sensibilisation à la problématique du genre dans l'enseignement supérieur et la recherche en France. La prise en compte des stratégies d'institutionnalisation mobilisées dans d'autres Etats membres de l'Union européenne et la connaissance du champ permettront d'identifier les stratégies potentiellement efficaces de développement de « bonnes pratiques » les mieux adaptées au cas français »²³.

²³ Une premier état des lieux à partir de cette enquête est paru dans Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Planté Christine, Riot-Sarcey Michèle, Zaidman Claude, « Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature », L'harmattan, 2003 ; pp. 213-230. Il s'agit d'extraits du rapport intermédiaire rendu en février 2003 par Muriel Andriocci, Jules Falquet, Michèle Ferrand, Annick Houel, Emmanuelle Latour, Nicky Le Feuvre, Milka Metso et Françoise Picq.

Annexe 5.

Liste des personnes consultées dans le cadre de l'atelier :

Bozon Michel, sociologie et démographie
Chabaud-Rychter Danielle, sociologie
Daune-Richard Anne-Marie, sociologie
Dejours Christophe : psychanalyse et psychodynamique du travail
Delphy Christine, sociologie
Ferrand Michèle, sociologie
Fraisie Geneviève, philosophie et histoire
Françoise Cyrot-Lackman, physique, ancienne responsable de la mission pour la parité en science et en technologies
Gaudillière Jean-Paul, histoire des sciences
Godelier Maurice, anthropologie
Hatet-Najar Geneviève, responsable de la mission pour la place des femmes au CNRS
Hurtig Marie-Claude, psychologie
Jaspard Maryse, démographie
Lanquetin Marie-Thérèse, droit
Löwy Ilana, histoire des sciences
Marry Catherine, sociologie
Maruani Margaret, sociologie
Moos Françoise, physiologie
Picq Françoise, présidente de l'ANEF , sciences politiques
Thébaud Françoise, histoire
Théry Irène, sociologie
Tursz Anne, épidémiologie
Vuillot Françoise, psychologie
Wiels Joëlle, biologie, cheffe de la mission pour la parité en sciences et en technologies

Annexe 6.

Trame indicative d'entretien avec les personnalités scientifiques sollicitées

0. Comment vous emploieriez-vous à convaincre en quelques mots le comité scientifique de l'intérêt et de l'utilité des recherches passées et à venir sur le genre et le sexe ? Quels sont selon vous les enjeux des recherches sur ces thèmes et les raisons principales pour lesquelles il vous semble important de les soutenir ?

1. De quelle époque datez-vous l'introduction de recherches sur la question des femmes, du féminin et/ou du masculin ou des relations de sexe dans votre discipline ? Pouvez-vous évoquer quelques travaux et chercheurs pionniers et particulièrement importants ? Quelles furent les principales caractéristiques et thématiques d'investigations de ces premiers travaux ? Quelles ont été la place et l'importance des recherches menées au CNRS dans ce contexte initial ?

2. Quelles sont selon vous les principales inflexions connues depuis par les recherches sur le genre et le sexe dans votre discipline ? Quelles sont les dates ou les moments clefs au cours des vingt dernières années ? Pouvez-vous indiquer les auteurs, travaux, initiatives (livres, ouvrages collectifs, colloques, séminaires) qui vous semblent avoir marqué cette période passée ? De quand datez-vous l'introduction du concept de genre dans votre champ ? Quelles transformations éventuelles des questionnements et des objets de la recherche son usage a-t-il induit ? Comment évaluez-vous la place du CNRS dans les recherches sur le sexe et le genre au cours des années écoulées ? Quels sont les lieux institutionnels (ou non) où les recherches sur le genre et le sexe ont été les plus vivaces dans votre discipline ou votre champ ?

3. Quel bilan pourriez-vous dresser aujourd'hui de l'état de l'art dans votre domaine de compétences ? Quels sont les lieux de production (revues, GDR, groupes de recherche, réseaux formels et informels) qui vous semblent les plus intéressants et/ou productifs ?

Quelle transformation des questionnements, méthodologies à l'œuvre pouvez-vous repérer au cours de la période récente ? Que pouvez-vous en déduire sur la nature des travaux menés dans le futur, leurs types de questionnements et les thématiques en cours ?

4. Comment situez-vous la recherche française sur le sexe et le genre par rapport à d'autres pays. Comment envisagez-vous la position française en termes de résultats de la recherche mais aussi de postes et de financement par rapport à d'autres nations européennes ? Comment situez-vous la production de langue française par rapport à la production de langue anglaise et américaine ? Comment envisagez-vous la question de la prédominance américaine dans le champ des gender studies et ses conséquences positives et négatives ?

5. Quels sont les domaines de la recherche, questions de société, thèmes et sujets contemporains ou passés qui vous semblent, aujourd'hui encore, pâtir d'un manque d'investigations du point de vue d'une analyse attentive aux relations de genre, à la question des identités sexuées ou de l'exploration du féminin et du masculin ? Quelles sont aujourd'hui les aires culturelles, périodes historiques ou questions anthropologiques ou sociologiques qui mériteraient selon vous de bénéficier d'une incitation à la recherche dans ce domaine ?

6. Quelles recommandations souhaiteriez-vous formuler vis-à-vis d'une institution comme le CNRS quant à la politique qu'elle pourrait être en mesure de souhaiter et de promouvoir dans le domaine des recherches sur le genre et le sexe ? Quelles initiatives lui recommanderiez-vous, quels types d'actions, de financement, de recrutement ? Comment envisageriez-vous aujourd'hui des politiques souhaitables dans ce domaine au regard des politiques conduites dans le passé ?

7. Merci de compléter librement cet entretien de toutes les indications qui vous sembleront utiles.